

RESPECT DE NOS ENGAGEMENTS

2020 | RENDEMENT DE LA GESTION RESPONSABLE^{MD}



Gestion responsable^{MD}
Notre engagement envers le développement durable.

CONTENU

- 03** Introduction
- 05** Résultats pour 2019* en bref
- 07** Soutenir la lutte contre la COVID-19
- 09** Responsabilité sociale
- 11** Réduction des émissions
- 16** Lutte contre les changements climatiques
- 19** Conservation des ressources
- 22** Gestion des produits par l'intermédiaire du programme Opération Balayage^{MC}
- 24** Sécurité au travail
- 26** Sécurité des collectivités et des transports
- 29** Engagement communautaire
- 31** Conclusion

* L'ACIC recueille des données sur la performance de ses membres une fois par année, une fois que les données de l'année précédente sont disponibles. L'ACIC a recueilli des données sur la performance de 2019 en 2020, et recueillera des données sur la performance de 2020 tout au long de l'année 2021. Par conséquent, les données présentées dans le présent rapport reflètent principalement les progrès réalisés jusqu'en 2019.

INTRODUCTION

Message de la vice-présidente, Développement durable

Il ne fait aucun doute qu'en 2020, nos vies ont été dominées par les effets de la pandémie mondiale de COVID-19. Les Canadiens et les citoyens du monde entier ont dû unir leurs efforts pour se protéger les uns les autres. Nous avons passé l'année à nous efforcer de gérer les risques pour la santé de nos employés et de nos collectivités, et l'éthique de la Gestion responsable^{MD}, qui consiste à « **faire ce qu'il faut et à être perçus comme tels** », n'a jamais été aussi pertinente. Bien que d'assurer la sécurité de tous ait toujours été un travail à temps plein pour nos membres signataires de la Gestion responsable, cette mission a pris une toute nouvelle signification en 2020.

Malgré les nombreux confinements et les directives changeantes en matière de santé, bon nombre de nos membres ont su mettre les bouchées doubles pour assurer la sécurité de leurs employés tout en réoutillant ou en augmentant leur production afin de fabriquer les produits nécessaires pour lutter contre la pandémie. Le présent rapport contient de nombreux exemples de leur travail remarquable.

Toutefois, à l'aube de nos vies postpandémiques, nous devons maintenant, en tant qu'industrie, nous préparer à nous attaquer au prochain grand problème auquel notre planète est confrontée : les changements climatiques. Nous devons redoubler d'efforts pour respecter nos principes en matière de Gestion responsable qui nous forcent à « **prendre des mesures préventives pour protéger la santé et l'environnement** » et à « **innover afin de trouver de nouveaux produits et procédés qui préservent les ressources, réduisent au minimum les déchets et offrent une valeur ajoutée** ».

En tant que chef de file mondial de la production de produits chimiques à faibles émissions de carbone, l'industrie canadienne de la chimie aura un rôle

important à jouer dans la réalisation des engagements du Canada en matière de réduction des gaz à effet de serre. Les progrès dans des secteurs clés comme les bâtiments écologiques, le transport durable, l'énergie propre et l'agriculture durable seraient impossibles sans la chimie et les plastiques. Néanmoins, pour demeurer un chef de file mondial, notre secteur doit aussi continuer à réduire son propre impact environnemental et à chercher des moyens d'atteindre la carboneutralité à long terme.

C'est un défi de taille, mais si l'année 2020 nous a appris une chose, c'est que notre secteur est un fournisseur de solutions aux problèmes les plus pressants de la société. Le secteur canadien de la chimie est particulièrement bien placé pour contribuer à la résolution des enjeux climatiques grâce à une recherche et à une innovation de pointe guidées par notre éthique et nos principes de Gestion responsable.

J'espère que vous apprécierez le rapport de cette année, qui contient les données nécessaires pour suivre le parcours de nos membres en matière de Gestion responsable et notre engagement envers la transparence, l'amélioration continue et, surtout, la sécurité de tous.



Shannon Watt

Vice-présidente,
Développement durable

À propos de la Gestion responsable^{MD}

Depuis plus de 35 ans, le secteur canadien de la chimie ouvre la voie vers une fabrication chimique sûre, responsable et durable grâce à son initiative environnementale, sociétale et de gouvernance (ESG) reconnue par l'ONU, la Gestion responsable. Fondée au Canada en 1985, la Gestion responsable est maintenant appliquée dans 73 pays et par 96 des 100 plus importants fabricants de produits chimiques au monde.

Par l'intermédiaire de la Gestion responsable, les membres de l'ACIC cherchent à respecter le principe éthique consistant à « **faire ce qu'il faut et à être perçus comme tels** ». Ils innovent pour avoir des produits et des procédés plus sécuritaires et plus verts, et cherchent à améliorer continuellement leur performance en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

La Gestion responsable couvre tous les aspects des affaires de l'entreprise, ses employés, les collectivités et l'environnement, pendant tout le cycle de vie de ses produits. Par l'entremise de TRANSCAER®, nos membres s'engagent auprès des collectivités près de leurs usines et le long des corridors de transport, des premiers répondants, des gouvernements et de tous les autres intervenants afin de promouvoir des lois et des règlements qui soutiennent le transport sécuritaire et les interventions d'urgence.

Toutes les entreprises membres de l'ACIC s'engagent à respecter l'éthique et les principes de développement durable pour la Gestion responsable et les codes de Gestion responsable, qui couvrent tous les aspects du cycle de vie des activités et des produits de l'entreprise. Cela mène à des produits et procédés plus sécuritaires et durables, ce qui permet d'améliorer la performance de nos membres en matière d'environnement et de sécurité.

Vérification de la Gestion responsable

Les entreprises doivent faire preuve de transparence en ce qui a trait à leurs activités et permettre aux experts indépendants et aux membres du public de vérifier qu'elles respectent les normes établies par la Gestion responsable. Pour en savoir plus sur la vérification de la Gestion responsable et consulter les anciens rapports, cliquez ici.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectifs de développement durable des Nations Unies

En tant que membre du Conseil international des associations de l'industrie chimique (ICCA), l'ACIC s'est engagée à accélérer les progrès vers la réalisation des 17 objectifs de développement durable de l'ONU et s'efforce d'établir des cibles propres aux associations. Les objectifs de développement durable de l'ONU les plus importants pour le secteur de la chimie sont définis tout au long du rapport.



APPRENDRE
ENCORE PLUS



RÉSULTATS POUR 2019*

EN BREF

Le gouvernement fédéral s'est fixé des objectifs ambitieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2005, conformément à l'Accord de Paris. Les membres de l'ACIC progressent vers l'atteinte de ces objectifs tout en augmentant la sécurité de leurs activités.

Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont...



réduit leurs émissions de gaz à effet de serre de **13 %** **



réduit le taux d'incidents à déclaration obligatoire de **55 %**



réduit leurs émissions de dioxyde de soufre de **71 %**



collaboré avec les chaînes d'approvisionnement, du fournisseur au consommateur, pour réduire au minimum les risques tout au long du cycle de vie de leurs produits, y compris pendant le transport des produits (**vérifié par un tiers à 100 %**)



réduit leurs émissions de substances nécessitant une gestion des risques de **13 %** dans le cadre des engagements pris en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)



collaboré avec les collectivités qui vivent à proximité de leurs installations pour s'assurer que le public comprend les risques et les avantages des activités et des produits (**vérifié par un tiers à 100 %**)



pratiquement éliminé les incidents de **grande envergure**;



préparé des plans d'urgence pour s'assurer que les collectivités sont prêtes à intervenir en cas d'incidents liés à des produits chimiques (**vérifié par un tiers à 100 %**)

En 2012, l'ACIC a lancé le sondage supplémentaire du Plan directeur national pour la réduction des émissions (PDRE) sur les données relatives aux déchets et à l'eau.

Depuis 2012, les membres de l'ACIC ont...



réduit leurs déchets dangereux courants destinés à l'élimination de **66 %**



réduit leurs déchets non dangereux courants destinés à l'élimination de **46 %**



réduit leur consommateur d'eau de **124 %**

** L'augmentation de la production par les membres de l'ACIC et les méthodes de quantification nouvelles ou améliorées sont des facteurs importants à prendre en compte dans l'analyse de ces résultats.

Reconnaître l'engagement de nos membres à l'égard de la Gestion responsable

Vérifications effectuées en 2020



Prix de TRANSCAER® 2019*

Prix pour services exceptionnels

Carrie Maxim

Chef d'équipe logistique du site, NOVA Chemicals

Prix national d'excellence

Jeff Stevens

Directeur, Technologie de l'information, Association canadienne de l'industrie de la chimie

Prix de service régional

Amber Rushton

Coordonnatrice communautaire de la gestion des urgences, service d'incendie de Burlington

Chris Nicholson

Agent principal marchandises dangereuses, CN

Cris Mitchell

Spécialiste régional de la qualité, GATX Corporation

Dave Clarke

Instructeur et capitaine, Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, Fire and Emergency Services Training Institute (FESTI)

George Biggs

Ingénieur principal de conception de wagon, GATX Corporation

Jeff Nee

Vice-président, Environnement, santé et sécurité, GATX Corporation

Jennifer Radbourne

Gérante de compte d'entreprise, GATX Corporation

Jim Torres

Ingénieur de conception de wagon, GATX Corporation

Ken Johnson

Président, Ken Johnson Trucking

Michael Heeringa

Agent marchandises dangereuses, CN

Trina Kautzmann

Coordonnatrice du programme TankTrainer, GATX Corporation

Tyler Yates

Gestionnaire, Environnement, santé et sécurité, GATX Corporation

* Les prix de TRANSCAER de 2020 ont été reportés et seront combinés aux prix de 2021.

SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LA COVID-19

Mener des activités pendant une pandémie a présenté des défis uniques sans précédent pour l'industrie de la chimie. Les membres de l'ACIC produisent des produits sur lesquels les Canadiens comptent tous les jours, qu'il s'agisse de produits chimiques pour traiter l'eau potable, des produits nécessaires pour produire des désinfectants pour les mains ou encore des plastiques nécessaires pour protéger les aliments, le personnel médical et les travailleurs de première ligne.



L'un des premiers défis de l'ACIC pendant la pandémie de COVID-19 a été de veiller à ce que ses membres soient reconnus comme étant des entreprises essentielles dans toutes les provinces du pays. Puis, rapidement, il a fallu collaborer avec les gouvernements pour identifier les principales ressources nécessaires pour produire et distribuer des désinfectants pour les mains et d'autres produits désinfectants.

Les Codes des opérations de la Gestion responsable décrivent les attentes relatives à la réponse des entreprises advenant une crise mondiale dans le cadre de laquelle le gouvernement réquisitionne les services des membres pour fabriquer des produits et fournir les services nécessaires à la protection des Canadiens. Dans un tel scénario, on s'attend à ce que les membres cessent de servir leurs clients afin de soutenir le gouvernement. L'extrait suivant tiré de nos engagements à l'égard de la Gestion responsable résume ces attentes et jette les bases pour la préparation à la Gestion responsable :

Infrastructures essentielles/Continuité des opérations

Chaque compagnie a un processus permettant d'identifier les biens et les services qu'elle doit se procurer auprès de tierces parties et ceux qu'elle peut devoir fournir à de tierces parties en cas d'urgence à plus grande échelle.

Ce Code a été mis en œuvre au début de la pandémie de COVID-19, alors que les producteurs de peroxyde d'hydrogène et de chloralcali de l'ACIC étaient en communication avec les gouvernements fédéral et provinciaux et se tenaient prêts à interrompre la production destinée aux clients industriels pour fabriquer des produits liés à la santé, comme l'eau de Javel et les désinfectants.

Les efforts de collaboration de ce genre ont rapidement mené à la mise au point d'une plateforme d'intervention rapide virtuelle appelée RRP Canada. La plateforme,

lancée par BASF Canada, permet le jumelage instantané de fabricants et d'entreprises ayant besoin de fournitures liées à la COVID-19. L'approvisionnement de ces fournitures a souvent été difficile au début de la crise en raison de la forte demande mondiale et de la perturbation des réseaux d'approvisionnement, et la plateforme d'intervention rapide s'est révélée être une solution efficace.

La plateforme d'intervention rapide

Le système RRP Canada a été mis en œuvre grâce à des contributions de l'industrie canadienne, y compris des membres de l'ACIC. Son objectif est de créer un marché permettant aux entreprises ayant besoin de produits pour protéger leurs employés et leurs clients contre la COVID-19 d'entrer en contact avec des fabricants d'ÉPI, notamment du désinfectant pour les mains, des masques chirurgicaux, des masques N95, du désinfectant pour les surfaces, des écrans faciaux, des gants et des blouses.

RRP Canada a permis aux utilisateurs d'acheter de l'ÉPI directement auprès de fournisseurs en tirant parti du jumelage automatisé ou en parcourant une liste complète de produits. La plateforme a également permis aux fournisseurs de gérer leur propre catalogue de produits finis et de matières premières.

« Depuis le début de cette pandémie, les entreprises canadiennes de toutes tailles nous ont aidés dans la lutte contre la COVID-19 en créant des innovations et des initiatives de pointe pour assurer la sécurité des Canadiens. Je suis particulièrement fier de la façon dont le modèle des Supergrappes du Canada a pu évoluer et donner des résultats en cette période de crise. Avec la relance de la plateforme d'intervention rapide, les entreprises canadiennes auront accès à l'ÉPI de haute qualité dont elles ont besoin auprès de fabricants de confiance. »

— honorable Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie

Réponse à la pandémie

L'Impériale

Pour appuyer les efforts d'intervention d'urgence essentiels du gouvernement du Canada, L'Impériale a fait don de 60 tonnes d'alcool isopropylique pour soutenir la production de produits désinfectants. L'alcool isopropylique est employé dans des applications médicales, hygiéniques et pharmaceutiques comme le désinfectant pour les mains, les lingettes désinfectantes et l'alcool à friction, et le don de L'Impériale a permis de fabriquer assez de désinfectant pour les mains pour remplir plus de 600 000 contenants de 350 ml.

En plus d'aider à répondre à la demande d'alcool isopropylique au Canada, L'Impériale a contribué à la réponse du pays face à la pandémie d'autres façons, notamment :

- en faisant don de 500 ordinateurs portables au programme de prêt d'ordinateurs portables de l'Association de Recyclage Électronique en appui de la campagne EducationMatters du Calgary Board of Education pour appuyer l'apprentissage en ligne et pour aider à répondre à la forte demande d'appareils technologiques pendant la fermeture des écoles;
- en offrant une contribution de contrepartie équivalente à deux fois les dons versés par ses employés à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif communautaires par l'entremise de son programme de dons et de bénévolat des employés, ImpACT.

Shell

Shell a fait don de 125 000 litres d'alcool isopropylique au gouvernement du Canada sur une période de trois mois afin d'aider le secteur canadien des soins de santé à répondre à la pandémie de COVID-19. Le don de Shell a permis de produire suffisamment de désinfectant pour les mains pour remplir près d'un million de bouteilles de 12 oz destinées à des hôpitaux et à des installations de soins de santé.

Shell a également versé 250 000 \$ au Fonds d'intervention communautaire COVID-19, une collaboration entre la Ville de Calgary, y compris l'Agence de gestion des urgences de Calgary, et Centraide de Calgary et de la région. Les ressources recueillies grâce à ce fonds permettent aux organismes sur le terrain de poursuivre leur travail essentiel en cette période difficile. Cela comprend les populations vulnérables qui présentent le plus grand risque, notamment les personnes âgées, les personnes ayant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, les personnes handicapées, les communautés autochtones et d'autres groupes susceptibles d'être touchés par cette crise sanitaire.

BASF

L'usine de BASF Canada à Windsor, en Ontario, est reconnue pour sa production de revêtements pour l'industrie automobile et le marché de la réfection, mais, en quelques semaines seulement, elle a réorganisé ses activités pour commencer à produire du désinfectant pour les mains. Si on inclut le désinfectant pour les mains importé de l'usine de BASF à Wyandotte, au Michigan, l'entreprise a fait don de 10 000 litres de désinfectant en une semaine à des organismes de soins de santé canadiens.

De plus, en mai 2020, l'ACIC a collaboré avec BASF Canada pour offrir le webinaire « BASF : Répondre à une pandémie ». Amy Sandhu, chef, Développement durable et Relations gouvernementales, Erika Harris, coordonnatrice de la Gestion responsable et spécialiste de la santé et de la sécurité au travail, et Sean Cammaert, chef du groupe responsable de la sécurité des services d'affaires mondiaux, ont décrit comment BASF Canada a continué d'exploiter les infrastructures essentielles à la santé et à la sécurité publiques, ainsi qu'au bien-être des collectivités. Ils ont également partagé leurs points de vue quant à la façon dont la planification de la reprise économique post-COVID-19 représente une occasion importante pour les entreprises canadiennes de bien intégrer la durabilité dans leur stratégie d'affaires en vue d'atténuer les conséquences de futurs chocs économiques, climatiques ou pandémiques.

Methanex

Étant donné les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19 sur les collectivités du monde entier, en 2020, Methanex a contribué aux efforts de secours d'urgence, notamment en offrant des fournitures médicales et de la nourriture à des travailleurs de première ligne essentiels et aux groupes les plus vulnérables dans leurs collectivités les plus touchées. Par exemple, à Vancouver, des dons ont été faits à la banque alimentaire locale et à KidSafe pour veiller à ce que les enfants vivant dans la pauvreté reçoivent de la nourriture et de l'aide.

À l'échelle mondiale, Methanex a investi environ 1,7 million de dollars américains et plus de 7 400 heures de bénévolat dans les collectivités en 2020, misant sur le soutien d'urgence dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Cet investissement est évalué à plus de 1 % du revenu net rajusté moyen de l'entreprise pour les cinq dernières années.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

En 2020, l'ACIC et son conseil d'administration se sont engagés à mettre à jour la Gestion responsable afin d'y inclure des engagements à l'égard de la diversité et de l'inclusion dans les activités des membres de l'ACIC au Canada.



La société s'attend de plus en plus à ce que les entreprises du Canada soient perçues comme étant sensibles aux préoccupations relatives à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, assurant un meilleur accès aux possibilités pour chaque personne, peu importe ses antécédents et son orientation. La politique gouvernementale continue d'exiger des membres de l'ACIC qu'ils répondent à ces attentes de la société. De nombreuses entreprises membres de l'ACIC ont déjà pris des engagements à l'égard de la diversité et de l'inclusion et sont reconnues comme des chefs de file dans ce domaine. Les pratiques exemplaires retenues et les leçons apprises par nos membres seront cruciales pour favoriser la diversité et l'inclusion au moyen de la Gestion responsable.

Ces nouveaux engagements viendront s'ajouter aux éléments du code relatifs aux collectivités autochtones qui ont été approuvés par le conseil d'administration de l'ACIC en 2019. L'ACIC a également élaboré une politique interne d'équité, de diversité et d'inclusion à l'intention de son personnel. Cette politique, élaborée en collaboration avec nos membres, couvre tous les aspects de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, et a été conçue de façon à pouvoir être améliorée à mesure que de nouveaux apprentissages sont mis en lumière.



Prix John Vincett

L'ACIC, en collaboration avec Women Building Futures (WBF), est également fière d'annoncer le Prix John Vincett de Gestion responsable en 2020. WBF est un organisme sans but lucratif situé à Edmonton, en Alberta. Sa mission consiste à favoriser la prospérité économique des femmes en éliminant les obstacles et en offrant des formations reconnues par l'industrie dans les métiers associés à la construction, à la maintenance, aux transports et à d'autres domaines. Son équipe de services aux Autochtones travaille en étroite collaboration avec les communautés autochtones pour mieux faire connaître les possibilités d'emploi et de formation croissantes pour les femmes dans les métiers spécialisés, la conduite de véhicules, les industries de l'exploitation et d'autres domaines.

Ce prix a été inspiré par l'héritage de John Philip Vincett, éminent champion de la Gestion responsable dans le secteur de la chimie au Canada. Ce prix procurera une aide financière à des femmes autochtones qui participent aux programmes de WBF.

« Au nom de John, nous sommes profondément honorés de reconnaître la contribution de l'ACIC en son nom à WBF. John a fait preuve d'intégrité, de prévenance et d'engagement dans tout ce qu'il a entrepris, notamment pendant ses premières années de carrière auprès des Premières Nations éloignées du Nord de l'Ontario, ainsi qu'au cours des nombreuses années qu'il a passées à appuyer et à élargir le programme de Gestion responsable. WBF est une organisation qui incarne les valeurs et les principes de John de par son objectif consistant à renforcer l'autonomie des femmes et des communautés autochtones en appuyant la formation et l'apprentissage dans les métiers spécialisés. »

— Women Building Futures

Comment nos membres favorisent une culture diversifiée et inclusive

Proctor & Gamble

Les personnes qui utilisent nos produits tous les jours sont aussi diverses que notre monde. Plus nous les reflétons, mieux nous pouvons comprendre leurs besoins. C'est tout simplement répondre aux attentes.

L'inclusion, c'est là où nous allons au-delà de nos attentes. Nos employés sont encouragés à apporter leur personnalité unique au travail tous les jours et à faire ressortir ce qu'il y a de meilleur chez les autres. Parce que lorsque toutes les compétences sont utilisées et toutes les voix entendues, des changements positifs peuvent se produire.

Dow

« L'inclusion et la diversité sont des impératifs opérationnels pour Dow. Non seulement c'est la bonne chose à faire, mais c'est aussi la chose intelligente à faire. Nous nous efforçons de créer un environnement où tous les employés sont respectés, sont valorisés et ont des chances égales de se perfectionner, de progresser et d'être entendus. »

— Karen S. Carter, dirigeante principale des ressources humaines et dirigeante principale de l'inclusion

Glencore/NorFalco

Nous cherchons à faire en sorte que notre main-d'œuvre reflète la diversité des collectivités dans lesquelles nous menons des activités. Notre équipe est fondamentale pour notre succès. Nous croyons qu'une main-d'œuvre diversifiée est essentielle à la réussite d'une entreprise. Nous traitons nos employés de façon juste et respectueuse et nous nous assurons qu'ils ont la possibilité de faire avancer leur carrière en fonction de leur potentiel. Nous nous engageons à respecter la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

Lanxess

À LANXESS, la diversité correspond à un mélange enrichissant de nationalités, de cultures et d'expériences de vie. Cette diversité fait en sorte que les enjeux de LANXESS peuvent être abordés de différents points de vue et permet le perfectionnement continu des employés sur les plans professionnel et personnel. La diversité rend LANXESS plus ouverte, innovante et concurrentielle, autant en tant qu'entreprise qu'en tant qu'employeur.

Imperial

Nous avons besoin d'un large éventail de points de vue pour réussir. Nous encourageons les idées diverses afin que les gens n'aient pas peur de prendre des risques, de faire des erreurs et de porter un regard différent sur les problèmes.

C'est de cette manière que nous progressons. Nous respectons les origines et le parcours de chacun et nous offrons aux gens un environnement où ils peuvent s'épanouir pleinement, indépendamment de leur identité, de leur race, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur âge et de leurs aptitudes. Mais la diversité n'est pas un choix par défaut. Elle est le résultat de notre volonté et de nos efforts. C'est un état d'esprit instauré par les dirigeants qui s'étend à tous nos bureaux et à tous nos sites au Canada.

Methanex

À Methanex, nous nous efforçons d'offrir un milieu de travail inclusif où la diversité est valorisée et souhaitée et où tous les membres de l'équipe à l'échelle mondiale sont encouragés et soutenus dans la réalisation de leur plein potentiel. En 2020, Methanex a mis sur pied un groupe de travail pour faire progresser les efforts en matière de diversité et d'inclusion au sein de l'organisation et jeter les bases de l'élaboration d'une stratégie intégrée de diversité et d'inclusion par l'entremise d'un nouveau conseil mondial de diversité et d'inclusion.

Methanex a également intégré officiellement à sa politique sur la diversité du conseil d'administration une cible exigeant que chaque sexe représente au moins 30 % des membres du conseil, un objectif que l'entreprise a déjà dépassé.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Les Canadiens ont droit à un environnement sain et sécuritaire, y compris des normes strictes en matière de qualité de l'air et de l'eau. L'ACIC et ses membres préconisent la transparence et une approche fondée sur les risques pour la gestion des produits chimiques en s'appuyant sur l'éthique et les principes de la Gestion responsable.



La fabrication sécuritaire de produits chimiques est au cœur de tous les éléments qui assurent notre mode de vie moderne. Les Canadiens doivent avoir l'assurance que leur santé, leur sécurité et leur environnement sont protégés en tout temps. L'ACIC et ses membres sont fiers d'appuyer le Canada dans son rôle de chef de file mondial de l'approche fondée sur le risque en matière de gestion des produits chimiques.

Aider tous les Canadiens à réduire les émissions

Plus de 95 % de tous les produits manufacturés dépendent de la chimie. Les progrès dans des secteurs clés comme les bâtiments écologiques, le transport durable, l'énergie propre et l'agriculture durable seraient impossibles sans la chimie et les plastiques.

Au Canada, le secteur du bâtiment est à lui seul responsable de 40 % des émissions de gaz à effet de serre (GES). L'isolation, les revêtements de fenêtres, les toitures réfléchissantes et d'autres matériaux chimiques novateurs réduisent considérablement les émissions du secteur du bâtiment en réduisant la perte de chaleur et la demande de refroidissement. Dans le domaine des transports, les véhicules plus légers, les carburants de remplacement et les véhicules électriques dépendront des progrès réalisés sur le plan des matériaux (y compris les plastiques), du carburant et des batteries mis au point grâce à la chimie.

La chimie est également un élément crucial de presque toutes les sources d'énergie renouvelable. Qu'il s'agisse des matériaux composites utilisés pour fabriquer les pales des éoliennes, des panneaux solaires, de l'énergie nucléaire ou de l'hydroélectricité, la chimie est essentielle. Si au moins 10 % des GES du Canada proviennent des cultures et de l'élevage, il est pertinent de noter que les engrais chimiques et la protection des cultures dans le secteur de l'agriculture augmentent le rendement agricole, tandis que les emballages légers de pointe, rendus possibles grâce à la chimie et aux plastiques, réduisent les déchets alimentaires et les émissions liées au transport.

Suivi de nos réductions

Grâce à la Gestion responsable et à un engagement à l'égard du développement durable et de l'amélioration continue, nos membres continuent d'investir dans la prévention de la pollution, l'efficacité énergétique et la conservation des ressources. L'ACIC est en mesure de suivre les réductions des émissions de gaz à effet de serre et de principaux contaminants atmosphériques de ses membres grâce au Plan directeur national pour la réduction des émissions (PDRE).

Chaque année depuis 1992, dans le cadre de son sondage du PDRE, l'ACIC recueille des données sur les émissions de substances chimiques par ses membres (y compris dans l'air, l'eau, le sol, et par injection souterraine) et les transferts hors site de ces substances dans les déchets ou les matières récupérables. Comme le montre la figure 1, en 2019, 278 substances ont été déclarées sur plus de 900 substances figurant sur la liste des substances du PDRE, et seules 31 substances ont été émises à raison de plus de 100 tonnes.

Les dix principaux produits chimiques émis par les entreprises membres de l'ACIC en 2019 étaient le dioxyde de carbone (CO₂), l'hydrogène, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone, les composés organiques volatils, le dioxyde de soufre, le méthane, l'éthylène, les particules totales et d'autres COV (c.-à-d. tous les composés organiques volatils non inscrits à la partie 1 de l'INRP). Depuis la création du PDRE, le CO₂ a toujours été classé comme la substance la plus rejetée. Il est important de noter que, malgré l'abondance des gaz à effet de serre et des principaux contaminants atmosphériques figurant sur cette liste, il existe également des produits chimiques moins préoccupants, comme l'hydrogène. Pour savoir comment les membres de l'ACIC utilisent ces émissions d'hydrogène, consultez la prochaine section, « Lutte contre les changements climatiques ».

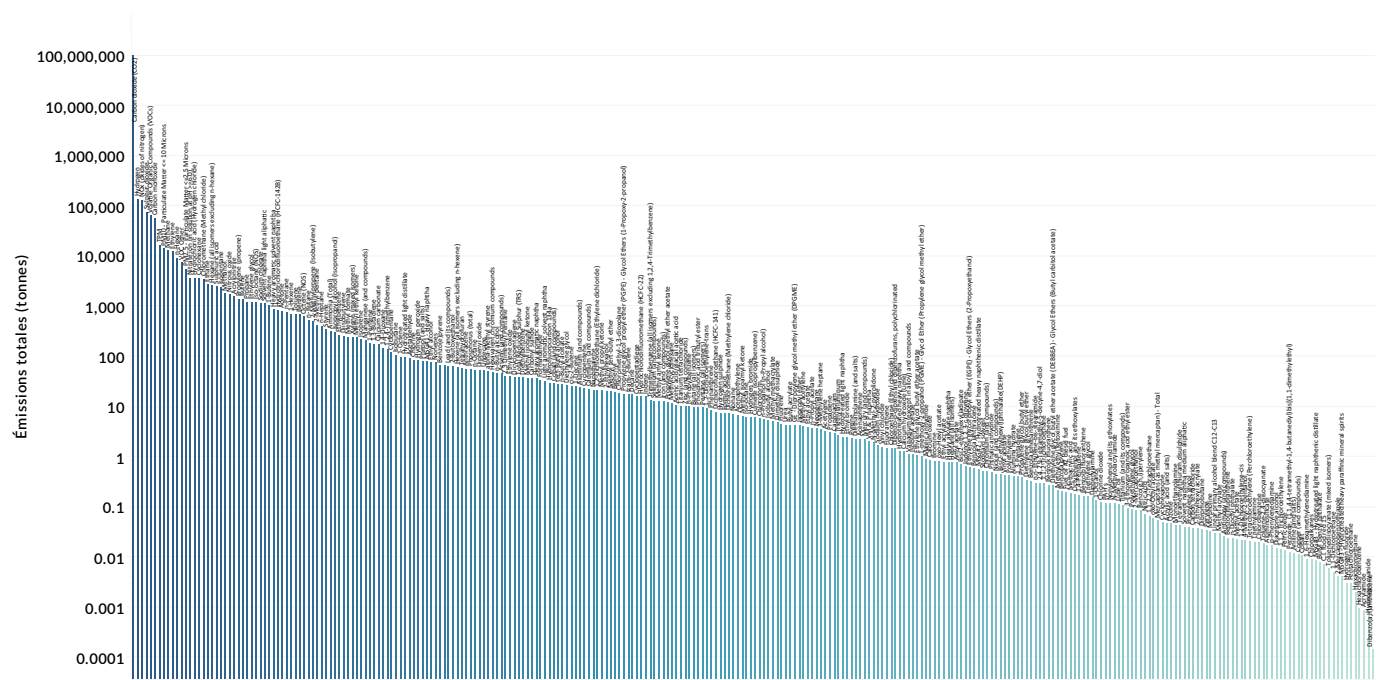


Figure 1.
Émissions totales de substances figurant dans le PDRE par les membres de l'ACIC en 2019, sur une échelle logarithmique allant des émissions les plus élevées aux émissions les plus faibles.

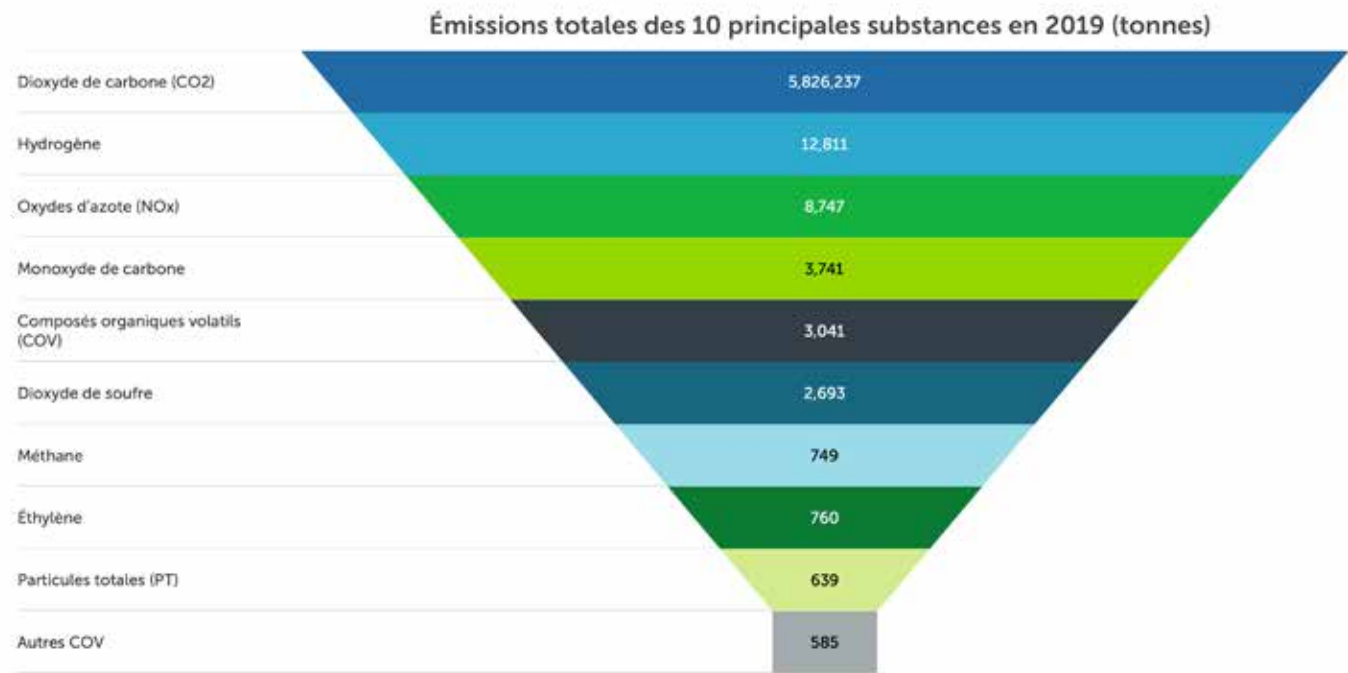


Figure 2.
Émissions totales des 10 principales substances figurant dans le PDRE par les membres de l'ACIC en 2019, sur une échelle logarithmique allant des émissions les plus élevées aux émissions les plus faibles.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Les graphiques ci-dessous montrent les tendances relatives aux émissions directes et à l'intensité des émissions pour certaines des principales émissions en 2019, par substance. Bien qu'il y ait eu une augmentation de l'intensité des émissions de CO₂ entre 2005 et 2019, les émissions directes de CO₂ ont diminué depuis 2005 en raison des nouvelles méthodes de quantification des GES en 2010, des nouvelles technologies et mises à niveau, et des changements mineurs aux exigences de déclaration. Les membres de l'ACIC ont réussi à réduire considérablement leurs émissions

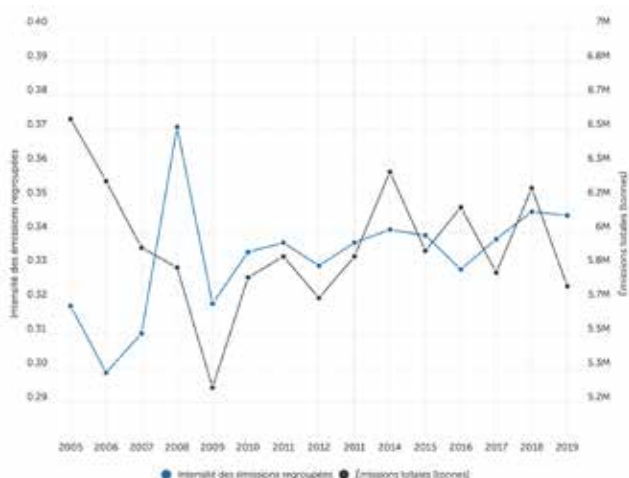


Figure 3.
Émissions directes totales (en noir) et intensité des émissions regroupées (en bleu) de **dioxyde de carbone** par les membres de l'ACIC de 2005 à 2019.

de dioxyde de soufre et de particules totales, ce qui peut être attribué respectivement au remplacement des carburants/à la composition des carburants et à l'amélioration des méthodes de mesure.

Bien que les émissions aient augmenté pour certaines substances, il est important de noter que 2005 a été une année relativement réussie en ce qui a trait à la réduction des émissions et qu'elle constitue une année de référence ambitieuse.

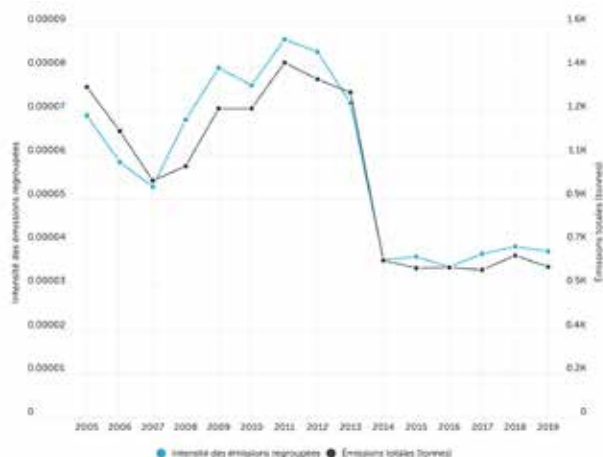


Figure 4.
Émissions directes totales (en noir) et intensité des émissions regroupées (en violet) de **particules totales** par les membres de l'ACIC de 2005 à 2019.

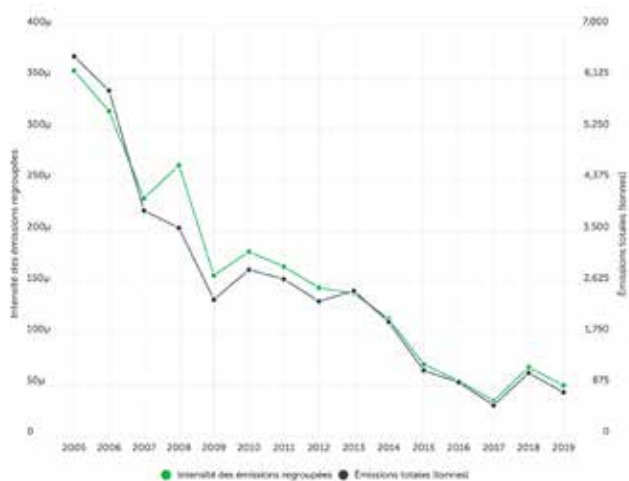


Figure 5.
Émissions directes totales (en noir) et intensité des émissions regroupées (en rouge) de **dioxyde de soufre** par les membres de l'ACIC de 2005 à 2019.



Figure 6.
Émissions directes totales (en noir) et intensité des émissions regroupées (en orange) de **composés organiques volatils** par les membres de l'ACIC de 2005 à 2019.

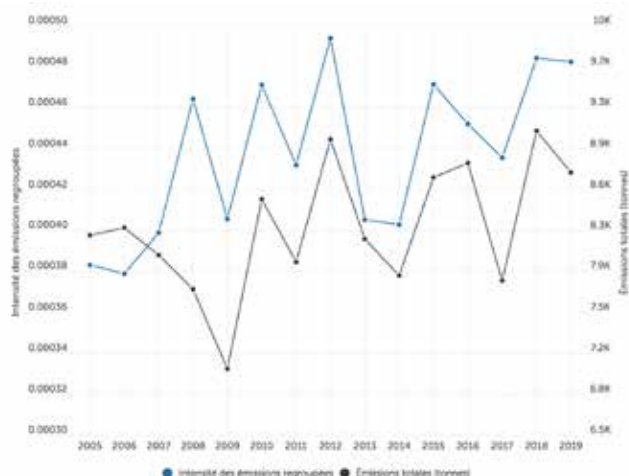


Figure 7.

Émissions directes totales (en noir) et intensité des émissions regroupées (en vert) d'**oxydes d'azote** par les membres de l'ACIC de 2005 à 2019.

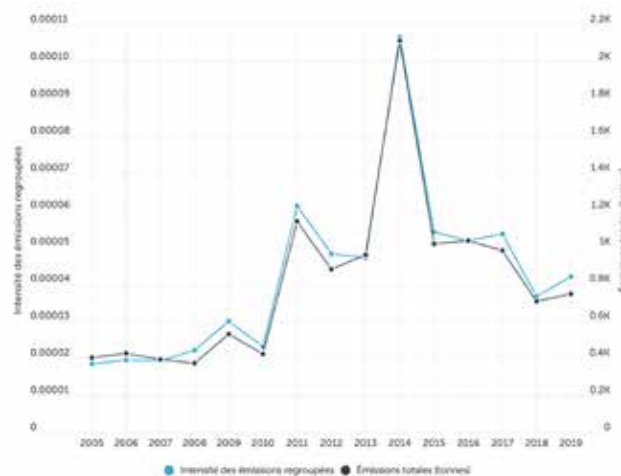


Figure 8.

Émissions directes totales (en noir) et intensité des émissions regroupées (en rose) de **méthane** par les membres de l'ACIC de 2005 à 2019.

L'industrie canadienne de la chimie s'est donné comme priorité de réduire les émissions de polluants atmosphériques comme les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre et les composés organiques volatils, contribuant ainsi à assainir l'air pour tous les Canadiens.

CCC Sulphur Products vise à réduire son empreinte environnementale

CCC Sulphur Products fabrique de l'acide sulfurique, de l'oléum et du bisulfite de sodium à partir de soufre fondu. Le soufre qu'elle consomme est un sous-produit du raffinage du pétrole et de la transformation du gaz provenant de raffineries de l'Ontario. L'acide sulfurique est l'un des produits chimiques les plus courants au monde et il est principalement utilisé dans la fabrication d'engrais. On l'utilise également dans les batteries d'automobiles, la production d'acier et le traitement de l'eau. L'oléum est principalement utilisé dans la production d'aluminium et de réfrigérants. Le bisulfite de sodium est utilisé dans l'industrie des pâtes et papiers pour le blanchiment dans la production de papier et pour la déchloration des systèmes municipaux d'eau potable et d'eaux usées.

À la fin de 2020, CCC Sulphur Products a installé une turbine à vapeur et un condenseur à air afin de pouvoir utiliser la chaleur excédentaire. Cet ajout permet de convertir en électricité la vapeur provenant de la production.

L'excédent de vapeur passe par une turbine qui fait tourner un générateur électrique afin de produire suffisamment d'électricité pour permettre à l'installation d'être autosuffisante. La vapeur basse pression d'échappement de la turbine est refroidie au moyen d'un condenseur à air pour recycler l'eau dans le processus de production de vapeur.

« L'acide sulfurique est l'un des produits chimiques les plus courants au monde et il est principalement utilisé dans la fabrication d'engrais. »



Comme l'installation consomme moins d'eau et qu'elle est autosuffisante pour ce qui est de ses besoins en électricité, l'entreprise a le potentiel de fonctionner entièrement « hors réseau ». Ce changement permet également à l'installation de retirer tout l'équipement de combustion de gaz naturel utilisé dans les activités courantes. Il s'agit d'une réalisation impressionnante pour toute entreprise et un signe de la réduction de son empreinte environnementale.

Waterfront Shipping met en service de nouveaux navires dotés de moteurs à deux carburants

Waterfront Shipping (Waterfront) est une filiale en propriété exclusive de Methanex Corporation. En tant qu'entreprise mondiale de transport maritime, Waterfront se spécialise dans le transport sécuritaire et fiable de produits chimiques en vrac et de produits pétroliers propres comme l'essence et le carburant diesel à très faible teneur en soufre. Waterfront est également un innovateur clé dans la technologie des carburants marins, développant et faisant la promotion à l'échelle mondiale du méthanol comme carburant marin. Waterfront, qui possède une flotte de 29 pétroliers de haute mer, mène ses activités dans d'importants marchés internationaux en Amérique du Nord, en Asie, en Europe et en Amérique latine.

Dans le cadre de son programme de remplacement des navires, Waterfront remplace régulièrement des navires plus anciens par des navires plus récents et plus écoénergétiques qui fonctionnent au méthanol. À l'heure actuelle, la flotte de Waterfront comprend 11 navires à deux carburants qui peuvent fonctionner au diesel ou au méthanol. En 2020, l'entreprise a commandé huit autres navires à deux carburants devant être livrés de 2021 à 2023. Grâce à cette dernière commande, environ 60 % de la flotte de Waterfront sera alimentée au méthanol. En tant que carburant marin, le méthanol peut entraîner une réduction des émissions de dioxyde de carbone pouvant aller jusqu'à 15 % pendant la combustion, comparativement aux carburants marins conventionnels. Il peut également entraîner une réduction de 80 % des oxydes d'azote (NO_x), de 85 % des particules totales et de 99 % des oxydes de soufre (SO_x). Le méthanol peut également être fabriqué à partir de sources renouvelables, ce qui peut donner lieu à une réduction des émissions de dioxyde de carbone pouvant aller jusqu'à 95 % comparativement aux combustibles conventionnels. De plus, il est conforme aux futures normes de l'Organisation maritime internationale (OMI) pour 2050 concernant l'intensité carbone des navires.

APPRENDRE
ENCORE PLUS



LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En 2019, le gouvernement fédéral s'est engagé à atteindre la carboneutralité dans l'ensemble du Canada d'ici 2050. Pour ce faire, il faudra recourir à des solutions fondées sur la chimie. Notre industrie a toujours fourni des solutions aux problèmes les plus difficiles du monde.



Nos membres travaillent ensemble pour atteindre les objectifs de carboneutralité du Canada

Le secteur canadien de la chimie a réduit ses émissions globales de GES de 67 % depuis 1992 grâce à d'importants investissements. **Il est possible d'en faire encore plus tout en offrant des produits fabriqués au Canada pour aider d'autres secteurs à réduire leurs émissions.** Notre secteur collaborera avec les gouvernements fédéral et provinciaux dans des domaines cruciaux tels que le captage et le stockage du carbone, la production et l'utilisation de l'hydrogène, l'efficacité énergétique, la chimie biosourcée et la création d'une économie circulaire pour les plastiques. Cela permettra au carbone déjà présent dans l'économie (sous la forme de plastiques postconsommation) d'être continuellement recyclé et préviendra les émissions provenant de la production de nouvelle résine plastique.



Clé de la reprise économique du Canada

Malgré la pandémie de COVID-19, la demande de produits chimiques n'a pas ralenti. À vrai dire, le besoin de produits provenant de notre secteur n'a jamais été aussi grand. D'ici 2050, la production de produits chimiques devra tripler en volume pour relever les défis économiques futurs, tout en atteignant les objectifs de réduction des émissions. Conçu avec soin, en collaboration avec l'industrie, le plan de carboneutralité du Canada a le potentiel de renforcer le secteur canadien de la chimie et de favoriser la résilience et la concurrentialité de l'économie canadienne.

Les émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre du secteur de la chimie suivent habituellement la même tendance que les données économiques sur les ventes (voir la figure 9). Alors que nous travaillons à atteindre la carboneutralité, nous avons l'occasion de renverser cette tendance, c'est-à-dire réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en maintenant le caractère concurrentiel de notre industrie et en continuant de répondre à la forte demande de produits chimiques au Canada.



Figure 9.

Émissions directes totales de dioxyde de carbone (en noir) et émissions totales d'équivalent dioxyde de carbone (en gris) par les membres de l'ACIC, comparativement aux ventes totales associées au code 325 du SCIAN (en bleu) de 2005 à 2019. Source des données sur les ventes : Statistique Canada. Tableau 16-10-0047-01 Stocks, ventes, commandes et rapport des stocks sur les ventes pour les industries manufacturières, selon l'industrie (dollars sauf indication contraire) (x 1 000).

Mesures prises par les membres de l'ACIC pour lutter contre les changements climatiques

Création de nouveaux marchés pour l'hydrogène

Certains membres de l'ACIC produisent de l'hydrogène en tant que sous-produit – il s'agit en fait du deuxième type d'émissions en importance de notre industrie, derrière le CO₂. Les émissions d'hydrogène de l'ACIC proviennent de divers processus de fabrication, y compris comme sous-produit du processus de fabrication du chlorate de sodium et d'autres processus, comme la fabrication de l'éthylène à partir d'éthane, qui produit ce qu'on appelle de l'hydrogène « d'origine fossile ». Bien que cet hydrogène provienne d'un combustible fossile (c.-à-d. d'éthane provenant de gaz naturel), l'intensité des émissions est inférieure à celle d'autres sources d'hydrogène d'origine fossile, y compris un reformeur de méthane à vapeur.

L'hydrogène sous-produit provenant de ces processus est habituellement capté et utilisé comme matière première dans la production chimique ou rejeté dans l'atmosphère, ce qui représente une occasion de créer un nouveau marché pour que les membres de l'ACIC puissent vendre de l'hydrogène sous-produit. L'approvisionnement en hydrogène sous-produit à court terme est peu coûteux par rapport à une nouvelle production, et les membres qui

émettent actuellement de l'hydrogène dans l'atmosphère pourraient devenir des points centraux pour l'établissement de centres de déploiement à court terme.

À l'avenir, notre industrie jouera un rôle clé en ce qui a trait à la détermination des méthodes de production d'hydrogène qui sont les plus économiques et qui devraient être favorisées au Canada. Comme les formes d'hydrogène à privilégier (hydrogène d'origine renouvelable) ne sont pas encore rentables, il est important que les gouvernements fédéral et provinciaux travaillent avec l'industrie pour trouver des façons de rendre la production d'hydrogène existante (hydrogène d'origine fossile) plus propre en ayant recours aux technologies disponibles comme le captage et le stockage du carbone.

Le parcours de BASF vers la neutralité climatique

Dans le cadre de son cheminement vers la neutralité climatique, BASF se fixe des objectifs ambitieux et souhaite atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Compte tenu des progrès les plus récents dans le développement de technologies à faibles émissions ou décarbonées, l'entreprise augmente également de façon significative sa

cible à moyen terme pour 2030 en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. BASF souhaite désormais réduire ses émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale de 25 % par rapport à 2018, et ce, malgré une croissance ciblée et la construction d'un vaste site Verbund dans le sud de la Chine. Si on exclut les effets de la croissance prévue, cela signifie une réduction de 50 % des émissions de CO₂ pour les activités actuelles d'ici la fin de la décennie.

Pour réussir cette transition vers la carboneutralité d'ici 2050, l'entreprise mise sur l'utilisation de nouvelles technologies qui permettront le remplacement des combustibles fossiles comme le gaz naturel par de l'électricité provenant de sources renouvelables. La plupart de ces technologies sont mises au point par BASF en collaboration avec des partenaires et prennent actuellement la forme de projets pilotes. Le déploiement à grande échelle de ces technologies ne sera entièrement réalisable qu'après 2030. Afin d'accélérer la réduction des émissions de CO₂ avant cette date, BASF continue également de mettre en œuvre de façon systématique des processus d'amélioration continue pour les usines de production existantes. En outre, BASF passera progressivement à des sources renouvelables pour répondre à ses besoins en électricité et prévoit investir dans des parcs éoliens pour faciliter cette transition.

Mesures prises par Methanex pour réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de ses activités

Methanex cherche constamment des façons d'utiliser les combustibles carbonés de façon plus efficace et de réduire les émissions de dioxyde de carbone dans l'ensemble de ses activités lorsqu'elle produit et distribue du méthanol. Comptant parmi les premiers à investir dans la technologie du méthanol renouvelable, Methanex continue d'évaluer

les technologies du méthanol renouvelable et de produire du méthanol à faible teneur en carbone. Elle soutient également le marché croissant du méthanol comme combustible à faibles émissions pour l'industrie du transport maritime, ainsi que d'autres marchés, comme ceux des chaudières industrielles et de l'automobile.

Voici certaines des mesures prises par Methanex en 2020 :

- produire plus de 59 000 tonnes de méthanol à faible teneur en carbone à l'usine de Medicine Hat, en Alberta (environ 12 % de la production de l'usine en 2020) en utilisant le dioxyde de carbone capté par une installation industrielle voisine qui serait autrement rejeté dans l'atmosphère;
- obtenir l'International Sustainability & Carbon Certification pour le biométhanol produit dans deux des usines de Geismar, en Louisiane, à partir de biométhane (gaz naturel renouvelable) provenant de déchets solides municipaux et d'autres sources. Cette certification permettra à Methanex de vendre du biométhanol à des clients européens conformément à la Directive sur les énergies renouvelables, laquelle fixe des cibles en matière d'énergie provenant de sources renouvelables pour les fournisseurs de carburant.

Reconnaissant les objectifs de décarbonisation de la société consistant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, Methanex travaille actuellement à l'élaboration d'une stratégie globale à long terme de réduction des émissions de dioxyde de carbone et de lutte contre les changements climatiques. Des équipes de cadres supérieurs ont récemment été mises sur pied pour favoriser la réduction des émissions provenant des installations existantes et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.



CONSERVATION DES RESSOURCES

La Gestion responsable incite les entreprises à trouver des façons novatrices d'éliminer les déchets, d'améliorer leur efficacité énergétique, de conserver les ressources et de réduire leurs émissions durant tout le cycle de vie de leurs produits – de la conception, la production et la distribution jusqu'à leur utilisation par les clients, pour ne citer que ces étapes.



Dans le cadre de la Gestion responsable, les membres s'engagent à être des intendants responsables des ressources en eau en gérant leurs activités de façon à conserver l'eau et à réduire au minimum son utilisation, à prévenir les incidents qui pourraient nuire à la qualité ou à la quantité de l'eau, et à contrôler les effluents afin de protéger les plans d'eau, les eaux souterraines et l'habitat.

Les codes de Gestion responsable régissent également les mesures prises par les membres en ce qui concerne la production, le traitement et l'élimination des déchets dangereux, à toutes les étapes de la recherche et du développement, de la fabrication, du transport, de la

distribution, de l'utilisation finale et de l'élimination des produits chimiques.

Utilisation de l'eau

Grâce au sondage supplémentaire du PDRE sur les données relatives aux déchets et à l'eau, l'ACIC est en mesure de suivre le prélèvement d'eau provenant de sources d'eau souterraine, d'eau municipale et d'eau de surface des membres. La carte ci-dessous montre où nos membres ont utilisé l'eau en 2019 et d'où celle-ci provenait. Il est assez évident que la plus grande partie de l'eau prélevée provenait de sources d'eau de surface dans la région des Grands Lacs, dans le fleuve Saint-Laurent et en Alberta.



Figure 10.

Représentation géographique du prélèvement d'eau par les membres de l'ACIC en 2019, par source.

Grâce à diverses méthodes de traitement des eaux usées, de nombreux membres de l'ACIC retournent l'eau plus propre que lorsqu'ils l'ont trouvée. Le tableau ci-dessous montre les différentes méthodes de traitement des eaux utilisées par nos membres.

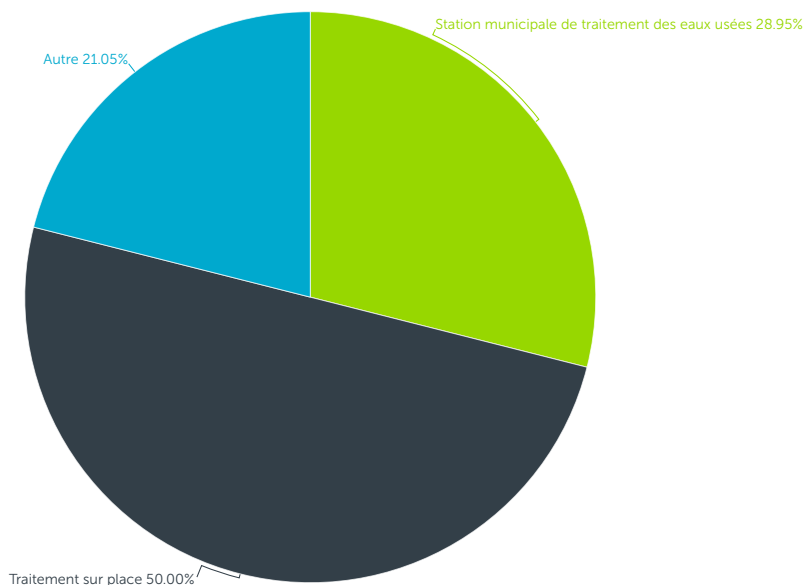


Figure 11.
Méthodes de traitement des eaux usées utilisées par les membres de l'ACIC en 2019.

Gestion des déchets dangereux

Lorsque l'ACIC a commencé à produire des données sur les déchets dans le cadre du sondage supplémentaire du PDRE en 2012, ses membres produisaient plus de 68 400 tonnes de déchets dangereux destinés à l'élimination. En seulement sept ans, ils ont réduit les déchets dangereux destinés à l'élimination à 23 200 tonnes, soit une réduction de 66 %. Nos membres ont également établi des programmes ambitieux pour limiter l'élimination des déchets dans les sites d'enfouissement.

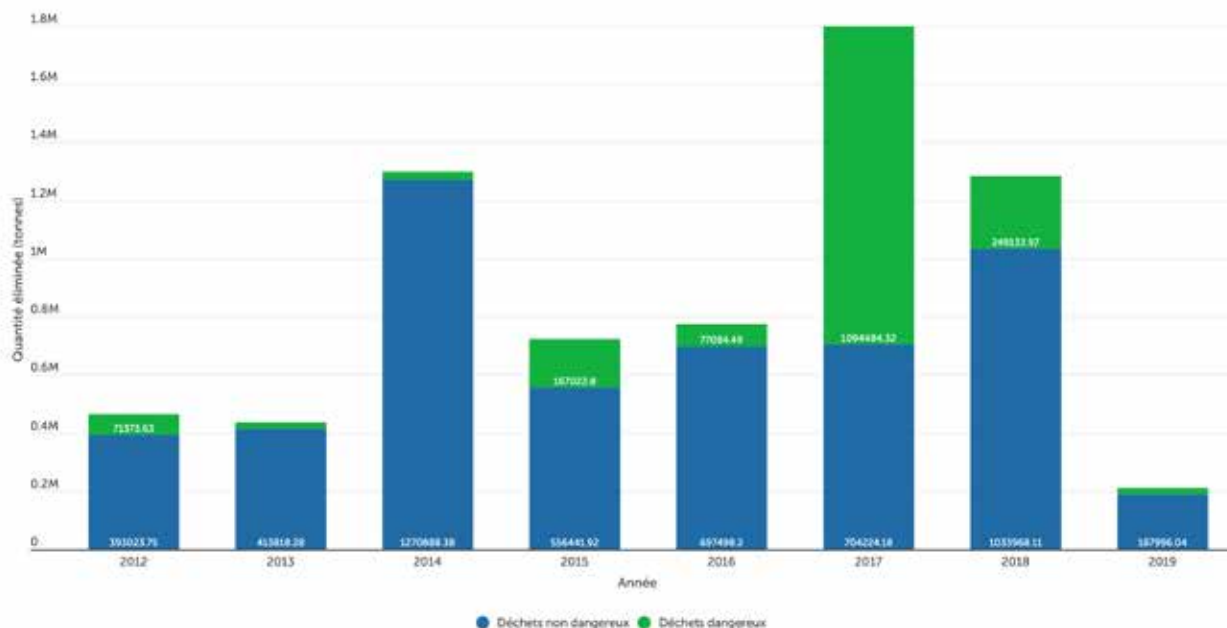


Figure 12.
Déchets dangereux et non dangereux courants destinés à l'élimination produits par les membres de l'ACIC de 2012 à 2019.

Réduction des déchets dangereux à L'Impériale

En 2020, un groupe du site de Sarnia de L'Impériale a remporté un prestigieux prix de Gestion responsable d'ExxonMobil Chemical. L'équipe a mis en œuvre une solution qui a réduit de 50 % sa quantité totale de déchets dangereux de produits chimiques. Comme le caustique épuisé était auparavant incinéré hors site, l'équipe a trouvé de nouvelles options de réutilisation avantageuses.

Selon Mike Santos, chef d'équipe, avant 2017, le site de Sarnia vendait le produit directement à l'industrie des pâtes et papiers, mais cela a dû cesser, car les usines de papier ne pouvaient plus utiliser le caustique épuisé de façon fiable dans leur processus. Après quelques années à envoyer la substance dans une installation de gestion des déchets dangereux, L'Impériale a communiqué avec des courtiers ayant une expertise spécialisée et des liens avec des usines de pâtes et papiers, et ils ont trouvé des utilisateurs finaux. Les usines de papier ont besoin du caustique pour leur

procédé de mise en pâte, qui transforme les copeaux de bois en fibres, lesquelles deviennent par la suite du papier.

Un certain nombre d'étapes ont dû être réalisées avant que le produit puisse être envoyé à l'utilisateur final. L'Impériale a dû prélever des échantillons, effectuer des analyses et travailler directement avec le client pour élaborer un plan de disposition. L'un des principaux obstacles rencontrés a été de satisfaire à l'exigence du client consistant à présenter un certificat d'agrément. Les membres de l'équipe ont collaboré avec le service responsable de l'exploitation, les experts environnementaux, le laboratoire d'assurance de la qualité et le siège social de Calgary pour élaborer un plan de qualité.

L'équipe de Sarnia a également été en mesure de fournir de l'information à la raffinerie de L'Impériale située à Nanticoke, ce qui a permis à ce site de réaliser un projet semblable.



GESTION DES PRODUITS PAR L'INTERMÉDIAIRE DU PROGRAMME OPÉRATION BALAYAGE^{MC}

La gestion des produits est un pilier de la Gestion responsable. Toutes les entreprises membres de l'ACIC doivent assumer la responsabilité d'un produit tout au long de son cycle de vie en réduisant les risques pour l'environnement, la santé ou la sécurité qui y sont associés.



Notre engagement

En juillet 2020, la Division des plastiques de l'ACIC a dirigé l'adoption du programme Opération Balayage (OB) avec des membres au Canada. OB est un programme international de protection de l'environnement dirigé par la U.S. Plastics Industry Association (PLASTICS) et la division des plastiques de l'American Chemistry Council (ACC) qui a été adopté par 29 associations commerciales internationales en tant que référence en matière de pratiques opérationnelles pour le secteur des plastiques.

L'objectif d'OB est d'aider chaque segment de l'industrie des plastiques à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour prévenir, contenir et nettoyer les déversements de résine plastique et à atteindre une perte nulle de résine plastique. Il s'agit d'un engagement à l'égard de la gestion des produits et de la réduction de la perte de résine plastique pouvant avoir des conséquences négatives sur la faune et les milieux marins. Les membres de la Division des plastiques de l'ACIC se sont engagés à mettre en œuvre le programme OB d'ici la fin de 2022.

« L'ACIC est heureuse de participer à Opération Balayage. S'employer à unifier l'industrie nord-américaine du plastique quant à l'importance de la gestion des produits et de pratiques opérationnelles responsables tout en concentrant nos efforts sur le traitement efficace et efficient de la question des déchets de plastique est une priorité pour l'industrie et nous sommes impatients de travailler ensemble et de réduire les pertes de granulés de plastique. »

— Elena Mantagaris, vice-présidente, Division des plastiques de l'ACIC

À propos d'Opération Balayage

La gestion responsable de la résine plastique est nécessaire pour que les plastiques puissent continuer de jouer un rôle dans notre mode de vie moderne et durable. Le programme OB est guidé par trois principes : la prévention, la responsabilité et l'amélioration continue.



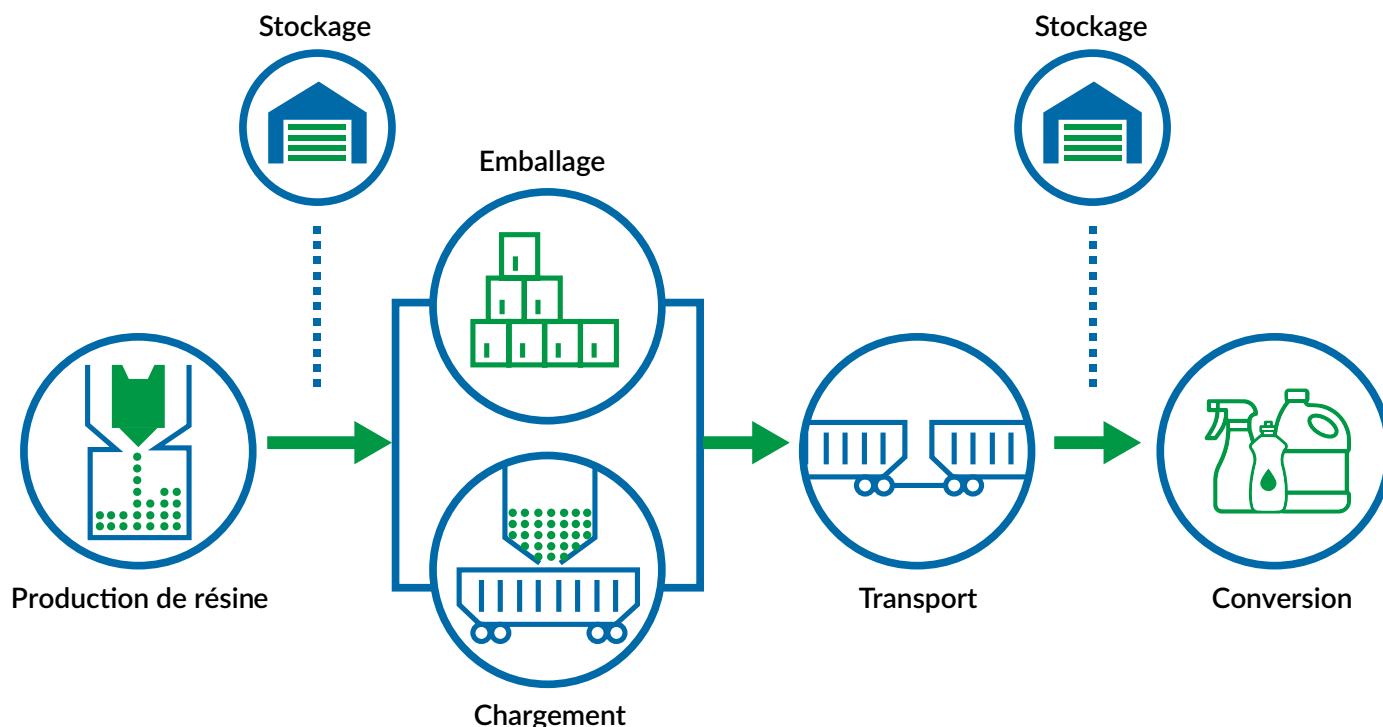
Le programme mise sur la prévention en recensant les zones présentant un risque élevé et en fournissant des pratiques exemplaires pour réduire le risque au minimum. Les entreprises doivent faire preuve de responsabilité et de leadership autant en priorisant les avantages environnementaux d'un produit de plastique fini qu'en protégeant l'environnement dans lequel elles exercent leurs activités. OB constitue un engagement constant de tous les jours à l'égard d'une perte nulle de résine plastique. Le programme dépend de la volonté des entreprises d'échanger sur les problèmes et les solutions avec la Division des plastiques de l'ACIC et ses membres au profit de l'ensemble de l'industrie.

Mise en œuvre

Les déversements peuvent se produire à différentes étapes de la chaîne de valeur des plastiques, que ce soit pendant la production, le stockage, l'emballage, l'entreposage, le transport ou la conversion des plastiques. L'industrie exerce un contrôle direct sur la gestion et le confinement des granules dans ses installations. Il est primordial de favoriser une culture dans laquelle la réalisation de l'objectif consistant à parvenir à une perte nulle de résine plastique incombe à chaque employé.

La Division des plastiques de l'ACIC a préparé une trousse de matériaux et de pratiques exemplaires pour aider ses membres à mettre en œuvre des mesures de prévention et de confinement des déversements pour chaque source potentielle de perte de résine dans la chaîne de valeur. Les membres réalisent actuellement les premières étapes de la mise en œuvre du programme dans l'ensemble de leurs installations et de leurs sites où des granules de plastique sont traités.

Sources de perte de résine plastique



SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Depuis le début des années 1990, les membres de l'ACIC ont réduit d'environ 80 % le nombre de blessures et de maladies dans leurs établissements. Et ils ne s'arrêtent pas là. Les entreprises membres intensifient leurs efforts et étendent leurs programmes de sécurité aux entrepreneurs et aux autres fournisseurs de services afin d'assurer la sécurité de tous ceux qui travaillent dans le domaine de la chimie.



Échange, reconnaissance et analyse de la santé et de la sécurité

La sécurité est une priorité absolue pour toute entreprise partenaire de la Gestion responsable. Depuis plus de 34 ans, les membres de l'ACIC créent des milieux de travail aussi sains et sécuritaires que possible grâce à des initiatives comme le réseau SHARE (Safety, Health, Analysis, Recognition and Exchange – échange, reconnaissance et analyse de la santé et de la sécurité). Le réseau SHARE réunit les professionnels de la santé et de la sécurité des entreprises membres de l'ACIC qui s'engagent à mesurer, à suivre et à améliorer continuellement le rendement, dans le but d'assurer un milieu de travail exempt de blessures et de maladies professionnelles.

Conformément au rôle des membres de l'ACIC en tant que chefs de file en matière de sécurité et de santé au travail, l'ACIC recueille chaque année des données dans le cadre du sondage SHARE. Ces données permettent de mesurer, de suivre et de communiquer les tendances en matière de santé et de sécurité, et sont utilisées par le comité SHARE pour favoriser l'amélioration continue et fournir aux membres une occasion de partager de l'information et des expériences en lien avec la santé et la sécurité au travail. Les tendances relatives au taux d'incidents à déclaration obligatoire et au taux d'incidents entraînant des absences du travail chez les employés et les entrepreneurs des membres de l'ACIC de 2015 à 2019 sont présentées ci-dessous.

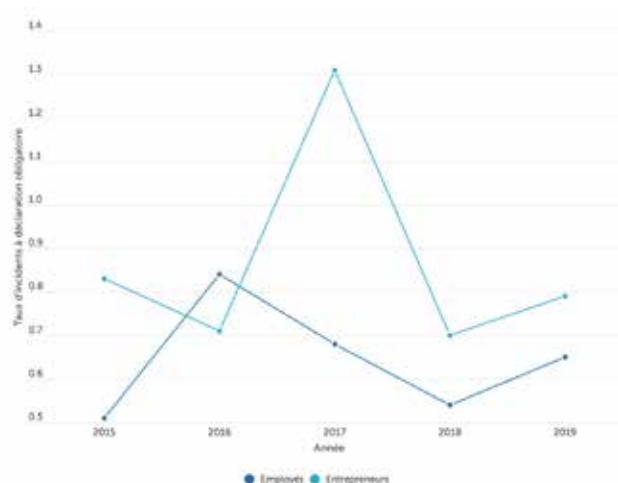


Figure 13.

Taux d'incidents à déclaration obligatoire (TICO) chez les employés et les entrepreneurs de 2015 à 2019.

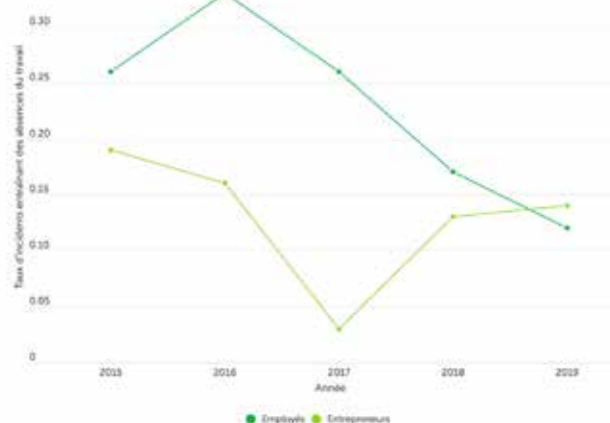


Figure 14.

Taux d'incidents entraînant des absences du travail chez les employés et les entrepreneurs de 2015 à 2019.

Sécurité des procédés

Pour protéger leurs travailleurs, le public et l'environnement, toutes les entreprises membres de l'ACIC doivent mettre en place des systèmes complets de gestion de la sécurité des procédés et respecter les normes établies par la Société canadienne de génie chimique. Tout écart entre le système de gestion d'une entreprise et des normes particulières doit être évalué, et des plans d'action doivent être élaborés et mis en œuvre afin de s'assurer que la sécurité des procédés de l'entreprise atteint un niveau acceptable. L'examen exhaustif du système de gestion de la sécurité des procédés d'une société est une composante fondamentale du processus triennal de vérification de la Gestion responsable.

En 2005, le Center for Chemical Process Safety (CCPS) a mis au point des mesures pour suivre les tendances relatives aux incidents liés à la sécurité des procédés dans l'industrie, permettant aux entreprises de comparer leur propre rendement avec ces tendances afin de repérer les possibilités d'amélioration. Le sondage du programme de mesure des incidents survenus dans les procédés (PRIM) de l'ACIC a adopté les mesures CCPS-PRIM, qui sont très avantageuses et ont une grande importance pour les entreprises membres de l'ACIC et le Réseau de la sécurité des procédés de l'ACIC.

Mesures prises par les membres de l'ACIC pour favoriser la sécurité au travail et la sécurité des procédés

Le réseau SHARE et le Réseau de la sécurité des procédés demeurent des espaces appropriés pour le partage de pratiques exemplaires. Par exemple, un des problèmes courants relevés par les membres pendant la pandémie

est celui de la buée dans les lunettes. Dans des situations comme les arrêts planifiés, les travailleurs étaient tenus de porter un masque et des lunettes de sécurité lorsqu'ils se trouvaient à proximité les uns des autres, ce qui causait la formation de buée dans les lunettes. Grâce au dialogue avec le réseau SHARE, plusieurs solutions ont été trouvées pour résoudre ce problème, notamment l'utilisation de vaporisateur antibuée ou de lingettes sur les lunettes. La santé mentale est également un sujet de discussion qui a pris beaucoup d'importance pendant la pandémie. Un milieu de travail sécuritaire signifie que les travailleurs ont la capacité physique et mentale d'effectuer le travail. Les membres de l'ACIC participent à divers projets locaux visant à appuyer les initiatives en santé mentale et à éliminer les préjugés associés à la santé mentale, favorisant ainsi un milieu de travail sain et sécuritaire.

L'Impériale

L'Impériale s'est associée aux ambassadeurs du monde du hockey Hayley Wickenheiser et Bo Horvat pour encourager les gens à télécharger Speedpass+, l'application de l'entreprise. Pour chaque téléchargement de l'application Speedpass+ de la station-service Esso ou Mobil, L'Impériale s'est engagée à remettre 5 \$ à des organismes de santé mentale de partout au Canada, jusqu'à un maximum combiné de 140 000 \$.

« Cette campagne vise également à sensibiliser les gens à la santé mentale et à créer un endroit sécuritaire pour en parler. Nous espérons vraiment que cette campagne fera en sorte que les gens encouragent les autres à exprimer comment ils se sentent. Nous parlons souvent de santé physique, surtout en ce qui concerne la COVID-19 et ses symptômes, mais il est vraiment important de parler aussi de santé mentale. »

— Laura Bishop, gestionnaire des communications et de l'engagement communautaire, L'Impériale

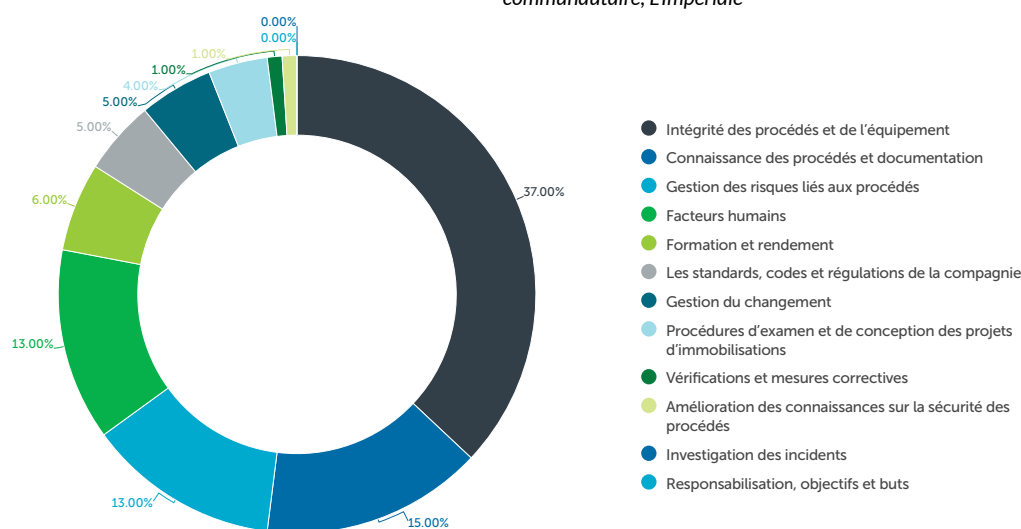


Figure 15.
Fréquence des principaux éléments de la GSP pour les incidents liés à la sécurité des procédés en 2019 (identifiés selon les numéros et les noms associés à la GSP).

SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS ET DES TRANSPORTS

Chaque jour, que ce soit par train, par route ou par pipeline, des produits chimiques sont transportés dans nos collectivités. Il est primordial pour l'ACIC et ses membres d'assurer le transport sécuritaire de ces produits. L'obligation de rendre compte et d'être sensible aux préoccupations du public, en particulier des collectivités dans lesquelles elles font affaire, est également un élément fondamental des entreprises partenaires de la Gestion responsable.



De nombreux membres de l'ACIC vont au-delà des exigences qui ont trait au transport des produits chimiques. Leur engagement et leur leadership à l'égard de l'initiative de sensibilisation de la collectivité et d'intervention d'urgence en matière de transport (TRANSCAER®) et du Programme d'assistance d'urgence-transport (programme TEAP III) en témoignent.

Initiative de sensibilisation de la collectivité et d'intervention d'urgence en matière de transport (TRANSCAER)

Grâce à TRANSCAER, une initiative volontaire dirigée par l'ACIC et l'Association des chemins de fer du Canada, les membres de l'ACIC travaillent en étroite collaboration avec les collectivités situées le long des voies de transport pour s'assurer que les résidents, les représentants municipaux et les premiers intervenants sont au courant des dangers associés à leurs produits. Ils s'assurent également que les collectivités sont informées et qu'elles sont préparées à affronter des incidents de transport de marchandises dangereuses.

Être un bon voisin est au cœur de la définition d'une entreprise de Gestion responsable, et c'est pourquoi les membres de l'ACIC doivent établir un dialogue ouvert avec les citoyens locaux pour s'assurer :

- qu'ils sont conscients des dangers associés aux activités des membres;
- qu'ils sont au courant des mesures prises par les

membres pour réduire les risques associés à leurs activités et au transport de leurs produits;

- qu'ils connaissent les particularités de leur système local d'alerte d'urgence et savent ce qu'ils doivent faire pour se protéger et protéger leur famille en cas d'incident chimique dans leur collectivité

Mesures prises par les membres de l'ACIC pour rendre nos collectivités plus sûres

Les membres de l'ACIC doivent avoir en place un plan d'intervention d'urgence démontrant leur capacité de gérer, de contenir et d'atténuer un incident de transport de produits chimiques de façon sécuritaire et efficace. Ils doivent aussi élaborer des plans de sécurité des transports qui favorisent :

- le **mode** de transport le plus sûr possible;
- l'**itinéraire** le plus sécuritaire possible;
- le recours au **transporteur** offrant les services les plus sécuritaires.

Les membres de l'ACIC doivent également mettre en place des plans de gestion des urgences propres au site démontrant :

- qu'ils ont la capacité d'intervenir de façon sécuritaire et efficace, de contenir et d'atténuer les effets d'un incident lié à leurs activités;
- qu'ils ont mis leur plan à l'essai, avec la participation active d'autres industries, de représentants municipaux, de premiers intervenants et de membres des médias dans leurs collectivités.

Programme d'assistance d'urgence-transport (TEAP III)

Le TEAP III est un autre programme dirigé par l'ACIC qui a été conçu afin de maintenir un réseau d'intervention d'urgence national pouvant atténuer, de façon sécuritaire et efficace, les répercussions des incidents de transport de produits chimiques, partout au pays. Le TEAP III est un forum où les membres de l'ACIC, les compagnies de transport et les fournisseurs de services d'urgence peuvent partager de l'information et des pratiques exemplaires, et encourager l'amélioration continue en matière de préparation et d'intervention d'urgence liées au transport de produits chimiques. Dans le cadre du TEAP III, l'ACIC et ses organismes partenaires ont établi deux normes :

- la Norme de l'ACIC à l'égard des interventions d'urgence en transport définit les critères minimaux que les entreprises membres de l'ACIC doivent respecter en matière de préparation et d'intervention liées au transport routier et ferroviaire, notamment les exigences de planification, d'administration, de formation, d'utilisation des ressources et d'évaluation;
- la Norme TEAP III pour les fournisseurs de services d'intervention d'urgence en transport définit les critères utilisés par les équipes du TEAP afin d'évaluer la capacité des fournisseurs de services à atténuer de façon sécuritaire les répercussions des incidents liés au transport de produits chimiques.

Investir pour l'avenir

Le Wagon-École du TRANSCAER, le CCPX 911, est un wagon-citerne qui a été transformé en salle de classe sur roues en 1990. Pendant près de 30 ans, il a parcouru le Canada, faisant escale dans des collectivités où sont transportées des marchandises dangereuses, offrant aux municipalités, aux intervenants d'urgence et aux résidents une occasion unique d'en apprendre davantage sur le transport de marchandises dangereuses auprès des membres du TRANSCAER. Le Wagon-École du TRANSCAER a officiellement cessé d'être utilisé en 2018.

En 2020, grâce à un partenariat avec le Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire de Transports Canada, l'ACIC a obtenu un financement destiné au développement d'outils de formation améliorés et à l'élargissement de ses activités de sensibilisation dans le cadre du programme TRANSCAER. Le plan comprend l'élaboration d'un programme et d'outils de réalité virtuelle, la construction d'un nouveau wagon-citerne-école et la tenue d'une série d'activités de sensibilisation partout au pays. Les outils éducatifs améliorés et les efforts de sensibilisation seront axés sur la transmission d'information sur la sécurité ferroviaire et le transport de marchandises dangereuses à divers publics au sein des collectivités du pays, notamment les premiers intervenants, les dirigeants communautaires, le grand public et les communautés autochtones.

Présentation du Wagon-École dans un webinaire

Bien que les membres et les partenaires du TRANSCAER® soient déçus que le CCPX 911 n'ait pas pu être utilisé dans le cadre des événements de sensibilisation prévus pour le reste de 2020 en raison de la COVID-19, ils ont travaillé activement afin de trouver des façons de faire évoluer le programme de wagon-école.

En novembre 2020, l'ACIC a animé un webinaire qui a permis aux membres de faire une visite virtuelle du wagon-citerne CCPX 911 de l'ACIC et d'en apprendre davantage sur le nouveau programme de formation en réalité virtuelle et les outils qui seront utilisés pour promouvoir la sécurité ferroviaire et assurer le transport sécuritaire des marchandises dangereuses. Andy Ash et Jean-Pierre Couture de l'Association des chemins de fer du Canada, deux personnes qui ont joué un rôle clé dans l'élaboration de ce programme de formation en réalité virtuelle, ont dirigé la visite.

You're invited to the TRANSCAER® Safety Train Webinar!

TOUR THE CCPX 911 TANK CAR AND EXPLORE NEW VIRTUAL REALITY TOOLS

All aboard!

Join us for CIAC's latest webinar where you can take a tour of the Safety Train — our CCPX 911 Tank Car! Join our panelists and learn about the new virtual reality training program and tools that will be used to promote railway safety in Canada and ensure the safe transportation of dangerous goods.

**NOVEMBER 5TH, 2020
TIME: 1-2 PM**

PANELISTS:
Andy Ash
Director, Dangerous Goods
Railway Association of Canada

Jean-Pierre Couture
Transportation of Dangerous Goods Specialist
Railway Association of Canada



CHEMISTRY INDUSTRY ASSOCIATION OF CANADA

Construction du nouveau wagon-citerne-école du TRANSCAER

En 2020, GATX a fait don d'un wagon-citerne, lequel sera converti en nouveau wagon-citerne-école pour le TRANSCAER. Il s'agissait d'une étape cruciale pour permettre au TRANSCAER de recommencer à offrir une formation pratique. Une fois le wagon-citerne obtenu, un comité de projet composé de membres et de partenaires de l'ACIC et du TRANSCAER possédant une expertise dans les domaines de la conception de wagons-citernes, de l'ingénierie et de l'acquisition d'équipement a été mis sur pied pour soutenir la concrétisation de ce projet emballant. Le comité a réalisé des progrès sur le plan de la conception du wagon-citerne. Il a entre autres procédé à la détermination de la disposition des robinets, à la production de dessins préliminaires du wagon-citerne et à des travaux d'approvisionnement de pièces et de matériaux. L'équipe devrait commencer les travaux de



construction dans le wagon-citerne à l'été 2021. Une fois terminé, le nouveau wagon-citerne-école entreprendra une tournée pancanadienne pour sensibiliser les gens à la sécurité ferroviaire et aux interventions d'urgence en cas d'incidents liés au transport de marchandises dangereuses.

Outils de formation virtuelle

Le développement d'une nouvelle expérience de réalité virtuelle du wagon-citerne-école CCPX 911 va bon train. Cet outil est conçu pour permettre aux premiers intervenants d'en savoir plus sur le matériel ferroviaire, les interventions d'urgence, les procédures de sécurité et le transport de marchandises dangereuses. Élaborée en partenariat avec les membres et les partenaires de l'ACIC, l'Association des chemins de fer du Canada et Transports Canada dans le cadre du Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire (PASF), l'expérience de réalité virtuelle servira de formation interactive à l'occasion de conférences et d'activités de sensibilisation où l'utilisation d'un vrai wagon-citerne serait difficile, voire impossible. Une version autodirigée de la visite sera également mise en ligne pour que tous les utilisateurs puissent y accéder sur demande. Elle sera lancée en 2021.

Interruptions et blocus ferroviaires

En février 2020, le secteur de la chimie et l'ensemble du Canada ont été confrontés à d'importants défis, car des blocus ferroviaires et un arrêté ministériel limitant considérablement la vitesse des wagons transportant des marchandises dangereuses ont causé des retards et entraîné la fermeture d'une grande partie du réseau du

CN. Les blocus et les retards ont porté un dur coup aux membres de l'ACIC et à l'économie canadienne.

Le personnel de l'ACIC a travaillé avec diligence pour défendre les intérêts de nos membres, encourageant les gouvernements fédéral et provinciaux à respecter la primauté du droit et à éliminer les barrages ferroviaires de façon sécuritaire partout au pays. Les efforts conjugués de l'ACIC et d'autres associations de l'industrie ont permis de mettre un frein à l'arrêté ministériel du ministre des Transports, Marc Garneau, et d'assurer un retour au service. Cela a permis d'assurer que les produits essentiels à la sécurité publique, dont le chlore, les produits chimiques de traitement des eaux, les produits chimiques d'aéroport et le propane, se rendent à bon port.

L'ACIC s'est adressée aux médias nationaux pour attirer l'attention sur le rôle important que jouent les produits de l'industrie sur le plan de la sécurité publique et a axé ses efforts pour trouver la meilleure façon de mettre fin à ces perturbations. Bob Masterson, président et chef de la direction de l'ACIC, a joué un rôle de premier plan dans la défense de l'industrie dans des médias comme Power and Politics de la CBC, The National Post, The Globe and Mail et The New York Times.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Les entreprises partenaires de la Gestion responsable croient que les Canadiens, en particulier ceux qui vivent dans les collectivités où ces entreprises font affaire, sont en droit de comprendre les risques et les avantages d'être leurs voisins. Les entreprises partenaires de la Gestion responsable estiment aussi que les opinions et les préoccupations des membres de la collectivité sont importantes.



Afin d'aider les entreprises membres de l'ACIC à mieux comprendre les préoccupations, les besoins et les aspirations de la collectivité, ainsi que ses attentes en matière de responsabilité sociale des entreprises, les membres favorisent une sensibilisation et un dialogue communautaires continus en veillant à faire ce qui suit :

- fournir des renseignements proactifs sur leurs activités, leurs produits, leurs services, leurs déchets, leurs répercussions sociales, leurs avantages, les dangers et les risques connexes, y compris les scénarios les plus défavorables;
- mettre en place un mécanisme officiel pour recevoir les questions, les plaintes, les préoccupations ou les suggestions du public et y répondre;
- fournir à la collectivité de l'information sur les plans visant à modifier les opérations et de réelles occasions d'influer sur ces plans avant qu'ils ne soient mis en œuvre.

Préparation aux situations d'urgence

En 2019, le gouvernement fédéral du Canada a mis à jour le Règlement sur les urgences environnementales de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, communément appelé le « LCPE E2 ». Les codes de Gestion responsable traitent notamment de la gestion des urgences et des collectivités vivant à proximité de sites en exploitation, deux composantes fondamentales du LCPE E2.

Dans le cadre de cette mise à jour de la réglementation, à compter du 24 août 2020, les installations industrielles qui utilisent ou stockent des substances réglementées

sont tenues de communiquer avec les membres du public susceptibles d'être touchés dans le cas peu probable d'une urgence environnementale. L'objectif de l'avis public est de faire connaître les mesures de prévention et de sécurité en place avant, pendant et après une urgence.

Cliquez sur les liens ci-dessous pour en savoir plus sur les plans de préparation aux urgences des membres et des partenaires de l'ACIC :



Vérification virtuelle

En mars 2020, en réponse à la pandémie de COVID-19, l'ACIC a suivi les recommandations des autorités sanitaires préconisant l'interruption du travail non essentiel dans le but de prévenir la propagation du virus. Par conséquent, l'ACIC a mis fin à tous les processus de vérification de la Gestion responsable. Comme on s'attend à ce que les membres fassent l'objet d'une vérification tous les trois ans, l'ACIC et les vérificateurs de la Gestion responsable ont élaboré un guide de vérification virtuelle. Cela a entraîné des mises à jour importantes du processus de vérification habituel (p. ex., une réduction, voire l'élimination des visites sur place, ou l'adoption d'une approche virtuelle complète ou partielle).

La décision de procéder à une vérification virtuelle partielle ou complète a été prise conjointement par chaque entreprise et les membres de l'équipe de vérification. Dans les cas où une vérification virtuelle partielle ou complète a été réalisée, le protocole de vérification habituel a été suivi dans la mesure du possible.

Deux membres se sont soumis à une vérification virtuelle complète avec succès, tandis que d'autres ont opté pour une vérification partielle, c'est-à-dire que la réunion de planification et d'orientation ainsi que quelques entrevues ont été menées virtuellement, et que les visites sur place auront lieu une fois que les restrictions auront été levées.

Plusieurs avantages (économies découlant de la réduction des déplacements, participation d'un plus grand nombre de personnes, etc.) et inconvénients (cybersécurité, résolution de la caméra et visibilité, etc.) de la vérification virtuelle ont été mis en lumière. Dans la mesure du possible, on a encouragé la prise de mesures pour atténuer les inconvénients prévus. Consciente des différences entre les diverses régions et installations, l'ACIC a fait preuve de souplesse à l'égard de toutes les entreprises membres et partenaires pendant la pandémie.

Étude sur la santé à Sarnia

Lancé en 2020, le Projet relatif à l'hygiène du milieu dans la région de Sarnia a pour but d'aider à répondre

aux préoccupations des collectivités de la région de Sarnia au sujet de la pollution atmosphérique et d'autres facteurs de stress environnementaux engendrés par les industries locales. Le projet favorisera la compréhension en ce qui a trait aux liens entre l'environnement et la santé dans la collectivité, et sera axé sur l'évaluation de l'exposition aux produits chimiques dans l'air.

Depuis 2017, le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs de l'Ontario travaille en étroite collaboration avec des ministères provinciaux et fédéraux, des organismes de santé et des représentants des Premières Nations pour élaborer le Projet relatif à l'hygiène du milieu dans la région de Sarnia. Il s'est également appuyé sur les travaux de base antérieurs du Lambton Community Health Study Board, ainsi que sur les commentaires d'intervenants locaux, comme les municipalités et les associations industrielles.

Le ministère a mis sur pied un comité consultatif multilatéral, dont l'ACIC est membre, pour favoriser l'échange d'information ainsi que de points de vue et de conseils éclairés pendant le projet. Le comité consultatif comprend des représentants des gouvernements provinciaux, municipaux et fédéral, des Premières Nations, d'organismes de santé, de groupes communautaires, de l'industrie et de groupes environnementaux.

Le projet comprend trois volets, soit l'examen de la qualité de l'air, l'étude sur les plantes et l'examen des facteurs de stress environnementaux. Cliquez ici pour en savoir plus.

APPRENDRE
ENCORE PLUS



L'examen de la qualité de l'air

consiste en une évaluation scientifique de l'exposition des collectivités aux produits chimiques présents dans l'air ambiant et des risques connexes. Ce volet est dirigé par une équipe d'experts-conseils (Intrinsik, CanNorth, Cambium Indigenous Professional Services) et comportera un examen de données surveillées et modélisées sur les produits chimiques pertinents dans la région.



L'étude sur les plantes

visé à évaluer les substances chimiques présentes dans l'air susceptibles de se déposer sur les plantes médicinales cultivées localement ou d'être absorbées par celles-ci. Cette étude est menée en collaboration avec la Première Nation Aamjiwnaang et une équipe provenant de l'Université Ryerson.



L'examen des facteurs de stress

environnementaux vise à déterminer la façon dont la qualité de vie est touchée par les perturbations causées par les activités industrielles, comme le bruit, les vibrations, les odeurs et la lumière, et à cerner les possibilités d'améliorer la communication en lien avec les incidents et les urgences. Cet examen est dirigé par le ministère en collaboration avec un comité consultatif multilatéral.

CONCLUSION

Mot de la fin

Bien que l'année 2020 ait posé de nombreux défis à l'industrie de la chimie et au monde entier, elle nous a aussi offert l'occasion de réévaluer nos pratiques actuelles en nous poussant à chercher des solutions novatrices et à améliorer continuellement nos pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Grâce à la façon dont elle a réagi à la pandémie de COVID-19, l'industrie de la chimie a été perçue comme un fournisseur de solutions résilient axé sur la collaboration. Nos membres demeurent disposés à fournir des biens essentiels à tous les Canadiens de façon responsable et transparente.

Alors que nous jetons un regard sur la dernière année, nous sommes impatients de tirer parti des nombreuses occasions et expériences d'apprentissage qu'elle nous a fournies pour définir l'orientation stratégique de la Gestion responsable pour 2021 et les années à venir.

Membres de 2020

Arkema Canada Inc.

ARLANXEO Canada Inc.

BASF Canada Inc.

Cabot Canada Ltd.

Canada Kuwait Petrochemical Corporation (CKPC)

CCC Sulphur Products

Chemtrade

Dow Chemical Canada ULC

DuPont Canada

ERCO Worldwide

Evonik Canada Inc.

Evonik Oil Additives Canada Inc.

H.L. Blachford Ltd.

Imperial

INEOS Canada Partnership

INEOS Styrolution Canada Ltd.

Inter Pipeline Ltd.

Jungbunzlauer Canada Inc.

KRONOS Canada, Inc.

LANXESS Canada Co./Cie

MEGlobal Canada ULC

Methanex Corporation

National Silicates Limited

Nauticol Energy Ltd.

NorFalco Sales, GLENCORE Canada Corporation

Nouryon

NOVA Chemicals Corporation

Olin Canada ULC

Praxair Canada Inc.

Procter & Gamble Inc.

Pyrowave

PCAS Canada

Shell Chemicals Canada

Solvay Canada Inc.

Stepan Canada Inc.

The Chemours Canada Company

United Initiators Canada Ltd.

Wanhua Chemical (America) Co., Ltd.

WR Grace Canada Corp.

Partenaires de la Gestion responsable

Canadien National

Chemin de fer Canadien Pacifique

GATX Rail Canada

Harmac Transportation Inc.

Northwest Tank Lines Inc.

PROCOR Limited

Source Energy Services

Trimac Transportation Ltd.

Membres associés

Bagwell Supply Ltée

Conseil canadien de l'industrie chimique du chlore

ERM Consultants Canada Ltd. (ERM)

Golder Associés Ltée

Lakeside Process Controls

Lexon Projects

Melloy Industrial Services Inc.

Northern Alberta Institute of Technology (NAIT)

Wood Group

CONCLUSION

Membres de la Division des plastiques

Absolute Haitian Corp.
Americas Styrenics Ampacet Canada
Andicor Specialty Chemicals
Applied Plastics Technology Inc.
Axiopolymer Inc.
Balcan Plastics
Bamberger Polymers (Canada) Corp.
BASF Canada
BBL Energy Inc.
Bekum America Corp
Berg Chilling Systems Inc.
Bi-Ax International Inc.
BMP Recycling
Brampton Engineering
Canadian Feed Screws Mfg. Ltd.
Canadian Plastics
Canuck Compounders
Cascades
CCC Plastics
Chantler Packages
CKF Inc.
Clariant Plastics & Coatings Canada Inc.
CleanFarms
Colortech Inc.
Corma Inc.
Cosella-Dorken Products Inc.
Dart Canada Inc.
DeShen Plastic Trading Company
Direct Plastics Ltd. (a Novolex Company)
Dominion Colour Corporation
Douse Consulting
Dow Chemical Canada Ltd.
Drader Manufacturing
Duchesne et Fils Ltée
Dyne-A-Pak
Eco II Manufacturing Inc.
EFS-plastics Inc.
Elegant Poly Product

Emballage St. Jean Ltée
Entreprises Hamelin
Enviropod Canada Limited
Erema North America Inc.
Farnell Packaging Limited
Firing Industries Ltd.
Genpak LP
GN Thermoforming Equipment
GreenMantra Recycling Technologies Ltd.
Groupe Gagnon
Heritage Plastics
Hood Packaging Corporation
Hymopack Ltd.
Imperial
Industries Plastipak Inc.
INEOS Styrolution
Ingenia Polymers Corp.
IPL Inc.
Jokey Plastics North America Inc.
Kal-Trading Inc.
Keurig Dr Pepper Canada
Kongsilde Industries Inc.
Layfield Group Limited
Les Plastiques Terra Nova Inc.
Lorenz Conveying Products
Lothar's Industrial Sales Ltd.
Macro Engineering & Technology Inc.
Malpack Ltd.
Marli Plastics Inc.
Mauser Packaging Solutions
Merlin Plastics
M Holland Canada Company
Micro Interface Design
Miller Waste Systems
Milliken & Company
NAM Polymers Inc.
NeuBlue Corp.
Nissei ASB Co.
Norwich Plastics
NOVA Chemical

NOVOLEX
Oasis Alignment Services Inc.
Omniplast Inc.
OMYA
Owens-Corning Canada LP
Pack All Manufacturing Inc.
Pactiv Canada
Peel Plastics Products Ltd.
Petro Plastics
Piovan Canada Ltd.
Plasti-Fab
Plastics Touchpoint Group Inc.
Polar Pak Inc.
Poly Expert Inc.
Polyform Foam Plastics Inc.
PolyKar Industries Inc.
Polystar Packaging
Polystyvert Inc.
Polytainers Inc.
Polytarp Products
Pyrowave
Quantum Polymers Inc.
ReGen Composites
Revital Polymers
Scott Plastics Ltd.
Shell Polymers
Soucy Techno Inc.
Sturgeon Plastics Inc.
Sun Chemical Limited
Tempo Plastics Ltd.
Trademark Plastics Corp.
Transcontinental Inc.
Vi-Lux Building Products Inc.
W. Ralston (Canada) Inc.
Wells Fargo Equipment Finance Company
Wentworth Technologies
Wittmann Battenfeld Canada Inc.
Windmoeller & Hoelscher Corp.
Winpak



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

45, rue O'Connor, bureau 1240, Ottawa (Ontario) K1P 1A4

Tél : (613) 237-6215 • info@chimiecanadienne.ca



Shannon Watt
*Vice-présidente,
Développement durable*



Gilles Laurin
*Outgoing Director
Responsible Care*



Jeff Stevens
*Directeur, Technologie
de l'information*



Danielle Morrison
*Policy Analyst,
Environment and Health*